



HAL
open science

Licence Mathématiques et informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques et informatique. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02036791

HAL Id: hceres-02036791

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036791v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Mathématiques et informatique

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 – Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Mathématiques et informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140006602

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Campus Paris Rive Gauche.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Mathématiques et informatique* (MI) de l'Université Paris Diderot a pour objectif de former des étudiants ayant une double compétence en mathématiques et en informatique, et avec une bonne compréhension des concepts et problèmes à l'articulation entre ces deux domaines. L'organisation de la licence a ceci d'original qu'elle repose sur un premier semestre effectué, au choix, en licence d'*Informatique*, en licence de *Mathématiques*, ou en licence de *Mathématiques appliquées aux sciences sociales* (MASS), afin de faciliter l'orientation, et éventuellement la réorientation des étudiants. Cette licence a été créée en tant que mention à la rentrée 2009, et diplôme depuis une vingtaine d'étudiants par an. Un nouveau parcours est maintenant créé vers la linguistique, qui propose ainsi une ouverture vers les sciences humaines. La licence est caractérisée par un horaire d'enseignement assez élevé pour faire face à la pluridisciplinarité. En troisième année, l'étudiant choisit parmi les trois parcours *Mathématiques*, *Informatique* et *Linguistique informatique*. Le débouché naturel de cette licence est la poursuite d'études dans des domaines comme la sûreté informatique, la cryptographie, les bases de données, la fouille de données, l'étude des risques, le traitement automatique des langues... Cela concerne des masters soit en mathématiques, soit en informatique, soit en sciences du langage.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure de la licence *Mathématiques et informatique* (MI) repose sur une forte mutualisation des enseignements avec les licences de *Mathématiques* et d'*Informatique* : elle est presque construite comme une double licence, et propose une formation riche et réellement originale. La progression de l'enseignement, le partage entre les deux disciplines, l'articulation avec les autres licences est lisible et cohérent. Les étudiants choisissent d'effectuer leur premier semestre au sein de la licence soit *Informatique*, soit *Mathématiques*, soit *MASS* parcours *Economie*, soit enfin avec une unité de linguistique et des unités du semestre informatique. Cela permet aux étudiants d'être sûrs de leur choix d'orientation, ou de bifurquer rapidement vers une licence plus classique. Des passerelles sont d'ailleurs proposées pour se réorienter à différents moments de la licence. À partir du semestre 4, les étudiants vont pouvoir infléchir leur formation vers l'une des trois disciplines : mathématiques, informatique ou linguistique. Ce n'est qu'en troisième année que les parcours sont réellement différenciés. On regrettera uniquement le manque d'informations précises sur le contenu des unités d'enseignement de linguistique, d'autant plus que cela concerne le parcours qui a le spectre le plus étroit en termes de débouchés.

La licence *MI* fait partie du département des sciences exactes qui a été créé pour prendre en charge les étudiants en difficulté en première et deuxième années (L1 et L2). Ainsi, une commission de suivi effectue une étude approfondie de chaque cas d'étudiant en difficulté, les recevant et les conseillant sur leur cursus, mais dans la licence *MI*, ces entretiens individuels sont organisés de manière systématique pour les étudiants à la fin du S1, et des entretiens réguliers sont encore effectués durant la L1 et la L2. Il semble qu'une grande attention soit ainsi portée au suivi et à l'orientation des étudiants. Deux heures par semaine de tutorat sont également proposées aux étudiants de L1 et de L2 ; elles sont encadrées par des étudiants de troisième année de licence ou de première année de master. Pour les étudiants qui ont trop de lacunes dans les domaines scientifiques, la création d'un semestre 0, souvent appelé « semestre rebond », est envisagée et semble constituer une réponse adaptée. On note également une politique active en faveur de la mobilité internationale, puisque sur la première promotion des diplômés de la licence *MI*, 3 étudiants sur 23 sont partis au cours de leur année de L3 (à Berlin, Leeds, et Padoue). Ce premier résultat est prometteur pour les promotions à venir.

La licence *MI* propose assez peu d'unités de préprofessionnalisation étant donné les horaires déjà chargés par le fait de la pluridisciplinarité. Néanmoins, on notera que les emplois du temps sont aménagés en L1 et L2 pour que les étudiants puissent bénéficier du cycle de conférences sur les métiers des mathématiques (le Math Club) proposé par l'équipe pédagogique de la licence de *Mathématiques*, ce qui est une excellente initiative. L'articulation de la formation avec les différents masters qui recherchent des étudiants correspondant au profil de la licence *MI* est clairement affichée, et la politique de suivi et d'orientation individualisée doit permettre aux étudiants de bien construire leur projet d'études et leur projet professionnel. On regrettera que les informations qualitatives et quantitatives sur le devenir des étudiants soient trop parcellaires. L'enquête en cours de réalisation par l'Observatoire de la vie étudiante sur le devenir des diplômés des licences générales devrait permettre à l'équipe pédagogique d'obtenir des indicateurs plus détaillés.

L'équipe pédagogique qui pilote la formation est, à son image, pluridisciplinaire : un responsable de mention, un responsable par année et trois responsables pour chaque parcours. Elle est épaulée par la commission de suivi du département de sciences exactes et par les commissions pédagogiques des UFR de *Mathématiques* et d'*Informatique* qui ont pour rôle de proposer des adaptations en fonction des résultats des évaluations des enseignements. Les modifications apportées ces dernières années sur la formation sont étayées de manière convaincante par une analyse de la population étudiante qui suit la licence *MI*, et une réflexion sur leurs parcours. La mise en place de procédures d'évaluation des enseignements plus formelles, telles que préconisées par le Conseil des Études et de la Vie Universitaire de Paris Diderot devrait encore nourrir cette réflexion. On regrettera que les enseignants de *Linguistique* ne soient pas cités dans la liste des membres de l'équipe de formation, et que ce soit le seul parcours pour lequel aucune information quantifiée sur les promotions précédentes ne soit donnée, alors même qu'il préexistait dans le cadre de la licence *MASS*. Enfin, il est particulièrement troublant qu'un parcours de même nom soit proposé en licence *Sciences du langage*, sans qu'il ne soit fait mutuellement référence entre les parcours.

- Points forts :

- Une formation bi-disciplinaire assez originale.
- Des passerelles et des réorientations bien pensées depuis et vers les licences mono-disciplinaires.
- Une bonne ouverture internationale.
- Une très bonne liaison avec les masters de l'établissement.



- Points faibles :
 - Le contenu du parcours *Linguistique* est très peu documenté et sa cohérence avec la licence *Sciences du langage* n'est pas explicité
 - Un manque de renseignements sur le devenir des étudiants diplômés qui partent dans un autre établissement ou sur celui des étudiants non diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il semble important de préciser le positionnement de chaque parcours *Linguistique informatique* dans les deux mentions *Sciences du langage* et *MI*. Afin de mieux finaliser l'intégration du parcours *Linguistique informatique* à la licence *MI*, il semblerait également pertinent d'intégrer les enseignants de linguistique dans l'équipe pédagogique, et de préciser le contenu des unités d'enseignements et les compétences attendues.

Enfin, pour que les équipes de formation puissent avoir une meilleure connaissance du devenir des étudiants après la formation, il pourrait être pertinent que les équipes pédagogiques soient associées au travail de l'Observatoire de la vie étudiante.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris-Diderot Paris 7

Etablissement(s) co-habilité : -

Mention : Mathématiques- Informatique

Domaine : STS

Point Faible : « Le contenu du parcours Linguistique est très peu documenté et sa cohérence avec la licence Sciences du langage n'est pas explicité »

Réponse :

Un parcours linguistique informatique existe dans la licence mention Sciences du langage. Ce parcours est à destination d'étudiants de formation en sciences humaines qui doivent acquérir les bases formelles (mathématiques et informatique) nécessaires pour aborder la linguistique informatique en Master (une spécialité de Master linguistique informatique existe à Paris Diderot notamment). Le parcours éponyme de notre licence mathématique informatique s'adresse à un public complètement différent, dont la formation est scientifique. Le parcours se propose de les ouvrir à la linguistique et aux problématiques informatiques spécifiques dans ce domaine. Ces deux publics sont susceptibles de se retrouver en Master de linguistique informatique mais les deux parcours doivent être vu comme complémentaires.

Le contenu des cours de linguistique a été intégré à la maquette (le cours d'introduction de première année est par ailleurs totalement nouveau). L'ensemble des membres de l'UFR de Linguistique et plus particulièrement ceux de l'équipe de linguistique informatique (Benoît Crabbé – responsable du parcours -, Pascal Ansili, Marie Candito, Laurence Danlos) seront amenés à enseigner dans cette licence

Points faibles : « Un manque de renseignements sur le devenir des étudiants diplômés qui partent dans un autre établissement ou sur celui des étudiants non diplômés. »

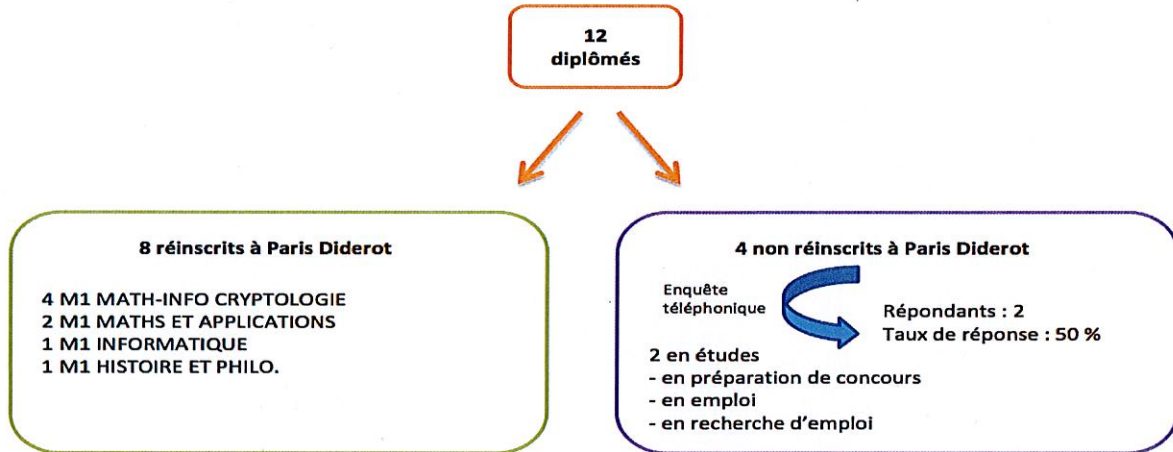
Réponse :

L'Observatoire de la vie étudiante de l'université Paris Diderot a pu nous fournir des statistiques sur le devenir des étudiants ayant obtenu la licence mathématiques informatique en 2011 (voir Annexe ci-dessous). Ces diplômés ont été interrogés entre février et avril 2012 afin de connaître leur situation 6 mois après l'obtention de leur diplôme (poursuite d'études y compris dans d'autres établissements, entrée dans la vie active...). Pour celui des étudiants non diplômés, beaucoup sont en réorientations à l'intérieur de Paris 7 (licence d'informatique ou de mathématiques). Il est par contre très difficile d'avoir des informations sur les étudiants non diplômés sortants du système universitaire.


Vincent Berger

Devenir des diplômés 2011 de Licence Générale – Situation au 1^{er} janvier 2012

LICENCE MATHS et INFORMATIQUE



Les diplômés en poursuite d'études / en préparation de concours (hors Paris Diderot)

Intitulé de la formation	Etablissement
M1 Informatique des Organisations - Spécialité MIAGE	Université Paris Dauphine
3 ^e année école Ingénieur – Spécialité Informatique	INSA Lyon

Les diplômés en emploi au 1^{er} janvier 2012

Intitulé de l'emploi	Type de contrat	Niveau de l'emploi	Employeur	Quotité de travail	Salaire net mensuel	Correspond à la formation
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-